



15ème législature

Question N° : 45544	De M. Jean-Christophe Lagarde (UDI et Indépendants - Seine-Saint-Denis)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique >Union européenne	Tête d'analyse >Situation économique de l'Ukraine	Analyse > Situation économique de l'Ukraine.
Question publiée au JO le : 17/05/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation financière de l'Ukraine et plus particulièrement sur l'aide apportée par les pays de l'Union européenne. Alors que la guerre fait toujours rage sur le sol ukrainien, l'économie du pays est à l'arrêt et l'on dénombre toujours quelque 5 millions de personnes ayant fui les combats. La France, avec l'Union européenne, est en première ligne pour aider le Gouvernement et le peuple ukrainien à se défendre face à un envahisseur supérieur en nombre et en armes, ayant ravagé une grande partie du pays. Mais les besoins des amis ukrainiens ne sont pas que militaires ; en raison d'une activité économique stoppée, les caisses de l'État ukrainien sont vides alors que ce dernier continue de payer les prestations sociales et les salaires des fonctionnaires comme des militaires. Ainsi chaque mois, l'Ukraine connaît un déficit de près de 8 milliards d'euros qui fait courir à terme un grave risque pour son économie et son peuple. Aussi, l'Union européenne travaille à raison pour instaurer un moratoire sur la dette ukrainienne, permettant de cette façon au pays de retrouver un peu d'oxygène. Mais alors que le Gouvernement ukrainien estime avoir besoin d'environ 50 milliards d'euros, ce simple moratoire ne saurait suffire à garantir la stabilité de son économie. De nombreuses voix s'élèvent ainsi sur l'ensemble du continent pour que l'Union européenne émette une obligation commune spéciale dans le but d'aider financièrement l'Ukraine. Alors que la France occupe actuellement la présidence du Conseil de l'Union européenne, il lui demande si le Gouvernement compte appuyer auprès de ses partenaires européens cette solution d'emprunt commun pour soutenir l'Ukraine.